

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/12/2024 - 45559 - 2017 B 06462 - 830 713 269 - ICT HOLDING

45519
19 DEC. 2024

ICT HOLDING

50 RUE DES CHARDONNERETS

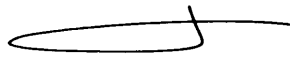
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

conforme à l'original


Elmkari





ICT HOLDING

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
Autres Participations		370 000		370 000	87,47	375 000	88,12
TOTAL (I)		370 000		370 000	87,47	375 000	88,12
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés		31 668		31 668	7,49	13 514	3,18
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		5 392		5 392	1,27	2 582	0,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 801		2 801	0,66	8 191	1,92
Disponibilités		13 128		13 128	3,10	26 252	6,17
TOTAL (II)		52 990		52 990	12,53	50 540	11,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		422 990		422 990	100,00	425 540	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 4 500)	4 500	1,06	4 500	1,06
Réserve légale	450	0,11	450	0,11
Autres réserves	83 462	19,73	64 354	15,12
Résultat de l'exercice	23 607	5,58	19 108	4,49
TOTAL(I)	112 018	26,48	88 412	20,78
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	300 620	71,07	313 070	73,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 028	1,66	22 148	5,20
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 323	0,79	1 910	0,45
TOTAL(IV)	310 971	73,52	337 128	79,22
TOTAL PASSIF (I à V)	422 990	100,00	425 540	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services		204 495	204 495	100,00	141 765	100,00	62 730	44,25		
Chiffres d'Affaires Nets		204 495	204 495	100,00	141 765	100,00	62 730	44,25		
Autres produits			0	0,00	0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			204 495	100,00	141 765	100,00	62 730	44,25		
Autres achats et charges externes			165 248	80,81	119 133	84,04	46 115	38,71		
Impôts, taxes et versements assimilés					150	0,11	-150	-100,00		
Autres charges			1 295	0,63	2	0,00	1 293	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			166 543	81,44	119 285	84,14	47 258	39,62		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			37 953	18,56	22 480	15,86	15 473	68,83		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Total des produits financiers (V)										
Intérêts et charges assimilées			4 800	2,35			4 800	N/S		
Différences négatives de change			380	0,19			380	N/S		
Total des charges financières (VI)			5 180	2,53			5 180	N/S		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 180	-2,52			-5 180	N/S		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			32 773	16,03	22 480	15,86	10 293	45,79		
Total des produits exceptionnels (VII)										
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 000	2,45			5 000	N/S		
Total des charges exceptionnelles (VIII)			5 000	2,45			5 000	N/S		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-5 000	-2,44			-5 000	N/S		
Impôts sur les bénéfices (X)			4 166	2,04	3 372	2,38	794	23,55		
Total des Produits (I+III+V+VII)			204 495	100,00	141 765	100,00	62 730	44,25		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			180 889	88,46	122 657	86,52	58 232	47,48		
RÉSULTAT NET			23 607	11,54	19 108	13,48	4 499	23,55		
			Bénéfice		Bénéfice					

ICT HOLDING

50 RUE DES CHARDONNERETS

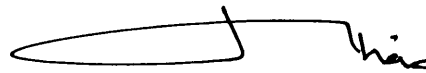
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

conforme à l'original


ELMKARI



 RG

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 370 000

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	375 000			370 000
TOTAL	375 000			370 000

3.1.2 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 39 861

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	39 861	39 861	
TOTAL	39 861	39 861	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 4 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 310 971

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	300 620	300 620		
Fournisseurs	7 028	7 028		
Dettes fiscales & sociales	3 323	3 323		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	310 971	310 971		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 12 816

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	9 816
Fournisseurs	3 000
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	12 816

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 204 495**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	204 495	100,00 %
TOTAL	204 495	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 166

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	37 953		37 953
Résultat financier	-5 180		-5 180
Résultat exceptionnel	-5 000		-5 000
Participation des salariés			
TOTAL	27 773	4 166	23 607

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 12 816

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	9 816
Interets courus(455800)	9 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 000
Fournisseurs fnp(408100)	3 000
TOTAL	12 816

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets
93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 28 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 28 juin
À neuf heures

Au siège social,

Les associés de la Société par actions simplifiée ICT HOLDING au capital de 4 500 € divisé en 450 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation verbale du Président

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents

Monsieur EL MKARI Jihad préside la réunion en sa qualité de Président

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 450 actions sur les 450 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée peut valablement délibérer

Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Feuille de présence à l'Assemblée
- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président. Visé à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Affectation des résultats.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Les actionnaires sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaissent la validité de la convocation verbale à la présente réunion.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Présidence

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice de 23 607 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

La collectivité des actionnaires constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées au nouveau code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate qu'aucune rémunération n'a été attribuée au Président au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CL



CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par les autres actionnaires, après lecture.


ELMKARI

